

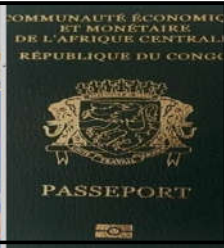
Hebdomadaire
congolais
d'investigation
et d'information
générale

MANAGER HORIZON



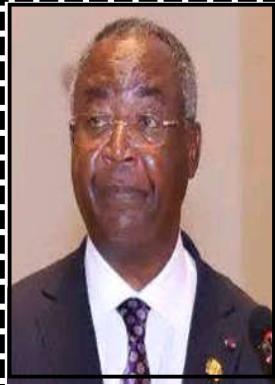
13^{ème} année N°550 du 11 au 18 mai 2026 Siège social: 226 Rue Bangou (croisement avenue des 16^{ème} plateau des 15 ans) C/78 OCH Moungali-III Rép. du Congo

Tél: 06 438 30 40 / 22 613 87 37 E.Mail: managerhorizon@yahoo.fr / Prix: Congo : 500 F CFA; Afrique Francophone 500 F CFA - Zone Euro: 2 E



Affaire passeports, le général Ollessongo Ondaye Jean, passe à l'action !

(P.2)



Le ministre Jean rosaire iBARA avec de nouvelles orientations stratégiques, et avec dix axes prioritaires !

(P.5)

Madame la ministre, Edith Delphine Emmanuel dans la continuité pour mieux accélérer la marche !

(P.3-4)



Le domaine de l'ANAC serait-il l'objet d'un saucissonnage ?

(P.11)



Le DG de l'ESGAE, le Pr Roger Armand MAKANY rompt le retard académique avec les premières soutenances de thèses en sciences de gestion !

(P.7)

Gustave René Fulgence Adicolle Goum, le réformateur mis à l'épreuve pour surmonter les défis !

(P.6)



L'homme et son temps : Aujourd'hui, le Secrétaire Général de la Présidence, Stève PEA ONDONGO avec un parcours d'exception et dans l'exemplarité !

(P.8)

A la découverte d'un Manager : Le Directeur général de l'ACSI, Lord Marhyno Gandou au rendez-vous de la dématérialisation des procédures et sauve la transition numérique !

(P.9)



Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 6 mai 2026

(P.12)

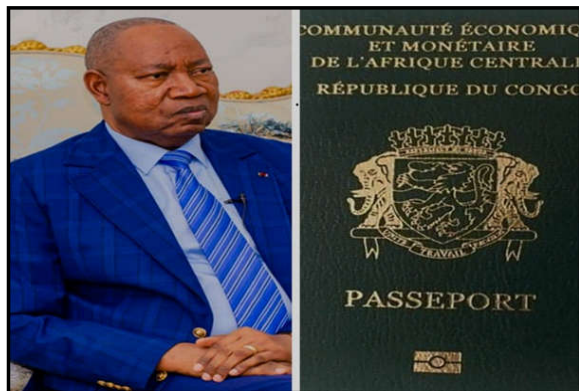
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation : Affaire passeports, le général Olessongo Ondaye Jean, passe à l'action !

Installé dans ses fonctions, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Olessongo Ondaye Jean, imprime déjà sa marque. Ton ferme, vision claire et priorités assumées : l'homme ne s'embarrasse pas de détours. Son ambition est limpide, restaurer la confiance entre l'État et les citoyens à travers des actions concrètes, visibles et mesurables.

Au cœur de cette dynamique, la délivrance des passeports apparaît comme un symbole fort. Le couperet est tombé sans préavis, dans une décision aussi soudaine que lourde de sens, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le général Jean Olessongo Ondaye, a engagé un vaste mouvement de réorganisation à la tête de la Direction générale de l'Immigration, emportant plusieurs hauts responsables dans une spectaculaire vague de limogeages. Première tête à tomber : celle du directeur de l'Immigration, le colonel-major Tondo, relevé de ses fonctions. Pour assurer la continuité de l'administration, l'intérim a été confié au colonel-major Ngakosso, désormais chargé de piloter une institution placée sous haute surveillance. Mais ce remaniement ne s'est pas arrêté à ce seul changement. Dans la foulée, plusieurs officiers supérieurs ont également été débarqués de leurs postes : le commandant Phaï, le commandant Moundia, le colonel Midio ainsi que le commandant Ondelé.

Depuis plusieurs mois, les services de l'Immigration sont au cœur de dénonciations persistantes faisant état de pratiques opaques, de réseaux parallèles et de soupçons de corruption dans la délivrance des documents administratifs, notamment les passeports et autres titres de circulation. Dans les couloirs de l'administration comme dans l'opinion publique, les témoignages se multiplient depuis longtemps : lenteurs inexplicables pour les procédures ordinaires, traitement accéléré contre rémunération officieuse, favoritisme et intermédiations illicites. Des accusations graves qui ont fini par installer un climat de défiance autour d'un service pourtant stratégique pour la souveraineté de l'État.

En déclenchant ce vaste coup de balai, le ministre de l'Intérieur envoie un signal clair : l'heure serait à la



reprise en main et à la restauration de l'autorité administrative.

Reste désormais une question essentielle : ce remaniement marque-t-il le début d'une véritable opération d'assainissement structurel ou ne constitue-t-il qu'un ajustement ponctuel destiné à calmer la pression grandissante de l'opinion ?

À Brazzaville, beaucoup y voient un test grandeur nature de la volonté de l'État de combattre l'impunité administrative. Car au-delà des hommes écartés, c'est bien la crédibilité de l'appareil public qui se joue désormais dans les bureaux de l'Immigration. La rédaction du journal *Manager Horizon* salue cette détermination pour décanter cette situation des passeports qui n'a que trop duré à cause des fonctionnaires véreux et corrompus qui ont fait de l'obtention de passeport un fonds de commerce. Longtemps perçue comme un parcours du combattant, cette procédure est désormais appelée à devenir un modèle d'efficacité administrative. Le ministre entend simplifier les démarches, réduire les délais et mettre fin aux lenteurs qui alimentent frustration et défiance. Une réforme attendue, qui pourrait rapidement servir de baromètre à son action. Mais Jean Olessongo Ondaye ne s'arrête pas là. La sécurité urbaine constitue l'autre pilier de son mandat. Face aux défis croissants dans les grandes agglomérations, il prône

une approche à la fois rigoureuse et moderne : renforcement de la présence policière, amélioration des moyens opérationnels et coordination accrue avec les autorités locales. L'objectif est clair, garantir à chaque citoyen un environnement serein, où la peur recule et la confiance progresse. Enfin, le ministre place les prochaines élections législatives sous le sceau de la transparence et de la crédibilité. Dans un contexte où la confiance électorale est souvent mise à l'épreuve, il entend instaurer des règles du jeu claires et équitables, gage de stabilité démocratique. Organisation rigoureuse, impartialité des institutions et respect des échéances seront les maîtres mots. Ce triptyque, passeports, sécurité, élections, dessine les contours d'un mandat ambitieux, résolument tourné vers l'action. Jean Olessongo Ondaye se positionne ainsi comme un homme de résultats, déterminé à rompre avec les pratiques du passé pour inscrire son passage à la tête du ministère dans une dynamique de transformation durable.

Le cap est fixé. Reste désormais à transformer l'essai.

A travers un mot solennel à la prise de service à son nouveau Ministère, Jean Olessongo Ondaye a focalisé son attention sur certains comportements déviants des agents et collaborateurs. Allergique, l'homme entend ressusciter les

valeurs républicaines et morale dans les structures étatiques et assurer le bon ordre de façon conséquente et rigoureuse. Dans la gestion de la paix, le ministre-général réitéré sa volonté de toujours maintenir le climat de paix qui règne dans le pays. "Notre pays, le Congo, doit demeurer un havre de paix de stabilité dans un environnement régional fragile, malgré qu'il soit exposé à des agressions violentes en milieu urbain et rural, un grand banditisme qu'il faut éradiquer coûte que coûte".

Concernant les tracasseries auxquelles sont soumis les citoyens congolais pour l'acquisition d'un passeport, le ministre Olessongo Ondaye a plutôt rassuré les Congolaises et les Congolais, que, désormais, l'acquisition de ce document sera plus que facilitée et les conditions d'obtention, allégées.

Il nous faut également travailler à ce que le passeport cesse d'être perçu comme un document de luxe". Il sied de signaler que depuis que le Chef de l'Etat avait pris un décret fixant le prix du passeport à cinquante mille (50.000) francs CFA, il s'est installé une sorte de réseau parallèle, frisant la mafia, qui rend très difficile l'acquisition dudit passeport. Ce qui engendre la grande corruption, qui cause une hausse vertigineuse du prix de celui-ci. Le prix d'un passeport variant entre 100.000, 150.000, voire 300.000 F.CFA. En effet, un passeport est simplement un document de circulation délivré par le gouvernement d'un Etat à ses citoyens, pièce d'identité permettant à son porteur de voyager à l'étranger. Toute personne sollicitant l'entrée dans un pays tiers, un pays autre que le sien, comme touriste, étudiant ou travailleur ou autre, doit remplir certaines formalités et solliciter une autorisation. Pour franchir une frontière, le passeport est généralement requis, pouvant être

couplé à un visa. Le passeport contient donc des informations permettant l'identification de la personne telles que les noms et prénoms, le sexe, la date et le lieu de naissance, la photographie d'identité, la signature du titulaire et souvent des caractéristiques physiques comme la taille et la couleur des yeux. Ainsi, le ministre-général, avec sa rigueur et discipline militaire dont il fait montre, promet la résolution de ce qu'on peut appeler "la crise de passeport" puis a, attiré l'attention et mis en garde "chaque agent, à quelque niveau que ce soit, qui devra toujours veiller à ce que son comportement soit en conformité avec les principes établis".

Il compte alors restaurer l'autorité de l'Etat et une tolérance zéro face à la fraude et à la corruption au sein de son administration, ayant une réputation négative et déshonorante. Le chantier des passeports et documents administratifs constitue une priorité immédiate. Trop longtemps fragilisés par des lenteurs et des irrégularités, ce secteur doit être assaini en profondeur. La modernisation des procédures, la digitalisation et le contrôle strict des chaînes de traitement doivent permettre de mettre fin aux pratiques frauduleuses qui pénalisent les pauvres citoyens et ternissent l'image de l'administration. A travers ces chantiers structurants, Jean Olessongo Ondaye se veut d'être comme un acteur clé d'une rénovation institutionnelle. Son action sera jugée sur un principe simple mais ferme : restaurer l'autorité de l'État, protéger les citoyens et mettre définitivement fin aux pratiques frauduleuses qui fragilisent l'administration publique.

Samira M'pèra

**Lisez et faites lire
Manager Horizon, votre journal d'investigations et d'informations générales**

Enseignement Supérieur : Madame la ministre, Edith Delphine Emmanuel dans la continuité pour mieux accélérer la marche !

Faut-il rappeler qu'à la fois universitaire émérite et femme d'État, Delphine Édith Emmanuel née Adouki incarne l'excellence intellectuelle et la rigueur académique au service du développement du système éducatif congolais.

Figure marquante du monde juridique et politique, elle poursuit, depuis plusieurs années, une œuvre ambitieuse de modernisation et de valorisation de l'enseignement supérieur au Congo. Née le 29 août 1961 à Brazzaville, Delphine Édith Emmanuel effectue tout son cursus primaire et secondaire dans la capitale congolaise. Bachelière du lycée de la Libération en 1979, elle s'envole pour la France où elle entame un parcours universitaire exemplaire.



Madame la ministre, Edith Delphine Emmanuel

Elle obtient une maîtrise en droit à l'Université de Lille II en 1983, avant de poursuivre à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où elle décroche un DEA en études internationales et européennes (1984) puis un doctorat en droit public sous la direction du professeur Mario Bettati (1987). Elle complète son parcours par un DESS en administration internationale à l'Université Paris II Assas en 1986.

Cette formation solide, à la croisée du droit international et de la gouvernance publique, constitue le socle d'une carrière marquée par l'excellence académique et la passion du service public.

De retour au pays, Delphine Édith Emmanuel intègre la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi où elle gravit progressivement les échelons jusqu'au grade de professeure

titulaire reconnu par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES).

Elle a notamment dirigé le Laboratoire de Droit et de Science politique (LADSP), contribué aux Annales de l'Université Marien Ngouabi et à la Revue congolaise de droit et de notariat. Son engagement pour la recherche et la coopération scientifique l'amène à fonder, en 2002, le Réseau des juristes francophones de l'environnement, et à devenir membre de plusieurs sociétés savantes : la Société française pour le droit international, la Société française pour le droit de l'environnement et la Société africaine de droit international.

Femme de conviction et d'engagement, Delphine Édith Emmanuel rejoint la sphère institutionnelle où ses

compétences sont rapidement reconnues. Membre de la Cour constitutionnelle depuis 2012, elle est appelée au gouvernement le 21 mai 2021 en qualité de ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Sous son leadership, le ministère connaît une profonde réorganisation, marquée par la refonte des textes régissant la gouvernance universitaire, la mise en place du budget-programme, et l'instauration d'une culture de performance dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

En janvier 2025, à la suite d'un réaménagement du gouvernement, elle conserve le portefeuille de l'Enseignement supérieur, tandis que le département de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique est confié à

Rigobert Maboundou. Par ailleurs, dans son humanisme et sa générosité, elle est présidente de plusieurs mouvements associatifs dont la fondation FLADEMA.

Animée par une volonté réformatrice, la ministre Delphine Édith Emmanuel s'emploie à faire de l'enseignement supérieur un véritable levier de développement national.

Sous sa conduite, plusieurs initiatives majeures ont vu le jour :

La mise en œuvre d'une Charte de gouvernance universitaire renforçant la transparence et la responsabilité dans les établissements publics ;

L'adoption du contrat social de l'enseignement supérieur, pour rapprocher les formations des besoins socio-économiques du pays ; et la promotion de l'employabilité des jeunes diplômés à travers l'alternance et les partenariats université-entreprise sans oublier sa mobilisation aux salons de l'orientation de nouveaux bacheliers et sur l'employabilité.

Elle milite également pour une meilleure représentation des femmes scientifiques, considérant la parité comme un facteur d'équilibre et d'innovation dans la recherche.

Un leadership reconnu à l'échelle africaine. En mai 2024, Delphine Édith Emmanuel a été élue Présidente du Conseil des ministres du CAMES lors de la 41^e session ordinaire tenue à Kintélé.

Cette distinction vient consacrer son autorité scientifique et son engagement en faveur de l'intégration académique africaine. Reconnue pour sa rigueur, sa vision stratégique et son attachement aux valeurs républicaines, elle demeure l'une des figures féminines les plus influentes du paysage intellectuel et politique congolais.

Par ailleurs, dans le cadre de sa nouvelle feuille de route comme indiqué en janvier dernier " La mobilisation des moyens humains, financiers et matériels s'impose ", a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Édith Emmanuel, lors de la présentation la feuille de route aux présidents des universités, syndicats et responsables des établissements privés de ce sous-secteur de l'éducation.

La déclaration s'appuie sur le projet de société du président de la République qui appelle à accroître l'investissement dans le capital humain. Un des défis que l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur est appelé à relever pour les cinq prochaines années. " Il s'agit de mobiliser non seulement les moyens financiers nationaux mais aussi les fonds de concours octroyés par les partenaires techniques et financiers. " Nous invitons les établissements congolais d'enseignement supérieur à instituer des organes chargés de la mobilisation des fonds dont l'action contribuera à soutenir et à améliorer les finances des universités ", a indiqué la ministre.

Les défis sont aussi juridiques. Le Pr Delphine Édith Emmanuel a reconnu que certains textes relatifs à la politique de l'enseignement supérieur et à l'organisation et au fonctionnement des universités sont devenus caducs. Il est donc question de les élaborer et de les actualiser.

La poursuite de la digitalisation du système de l'enseignement



MANAGER
HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

N°550 du 11 au 18 mai 2026

Suite à la page 4

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

Enseignement Supérieur : Madame la ministre, Edith Delphine Emmanuel....

(Suite de la page 3)

supérieur, l'opérationnalisation de l'Agence nationale de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la mise en place ses cellules internes aux établissements allongent la liste des actions contenues dans la feuille de route.

Sur les attributions du département ministériel dont elle a la charge, la ministre de l'Enseignement supérieur a évoqué la définition et la mise en œuvre de la politique nationale du sous-secteur, de la formation universitaire et de la recherche académique ; l'organisation et la supervision des universités publiques, des grandes écoles et des instituts supérieurs de l'État.

Aussi, la délivrance des accréditations aux établissements d'enseignement supérieur privés en veillant au respect des normes académiques ; la coordination de l'adéquation entre les formations universitaires



dispensées et les besoins du marché ; la promotion de l'excellence académique, la mobilité estudiantine internationale et les partenariats avec les institutions étrangères. " Nous veillerons de façon générale au fonctionnement régulier des organes de gouvernance, à l'adoption de plans stratégiques et de manuels

de procédure car la navigation des universités publiques et privées ne saurait se faire à vue, mais plutôt selon une planification rigoureuse, une répartition des rôles et un suivi précis ", a conclu la ministre de l'Enseignement supérieur.

Dans un autre décor pour faire complet, La ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr

Delphine Edith Emmanuel, a lancé l'année académique de l'École nationale de formation initiale et continue des enseignants (Enfice) à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza.

Cent jeunes apprenants admis au concours, qui constituent la toute première cohorte, y passeront trois ans d'études avec un programme fait des cours, stages et évaluations. Le premier semestre est consacré aux fondamentaux et au tronc commun, tandis que le second sur la didactique et la mise en situation professionnelle. " Le lancement de l'année académique marque le lancement de la formation initiale des enseignants ", a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur. Elle a assuré, par ailleurs, les enseignants en formation de l'engagement de de l'État à les accompagner.

Il convient d'indiquer que l'Enfice reçoit cette première cohorte d'enseignants pour la formation initiale qui a été inaugurée le 25 mai 2022 par l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gusso. Cet établissement est érigé à l'emplacement de l'ancienne École normale des institutrices, construite en 1942, pendant la Deuxième Guerre mondiale comme prison, pour accueillir les partisans du maréchal Pétain qui avaient pactisé avec les nazis. C'est à la fin des hostilités que ces lieux deviendront École normale de l'Afrique équatoriale française et, par la suite, l'École normale des jeunes filles. En 1978, sur ses cendres, est né le lycée de Mouyondzi.

En attendant la finition des travaux de construction de l'université de Loango dans le Kouilou et celle d'OYO dans la cuvette, madame la ministre poursuit sa feuille de route.

Abibe Ayoka

Conseil des ministres : une communication d'orientation générale, stratégique à l'endroit des membres du nouveau gouvernement

Il s'est tenu, ce mercredi 6 mai 2026 au Palais du Peuple à Brazzaville le premier Conseil des ministres du nouveau quinquennat. Sous la très haute autorité du Président de la République, Chef de l'État, Denis Sassou-N'Gusso. Ce Conseil des ministres du mandat (2026-2031) est caractérisé par le lancement des activités du gouvernement Makosso III, avec pour leitmotiv, l'accélération de la marche vers le développement.

Cette réunion, la première du genre, a fait afficher complète de tous les membres du gouvernement et le compte-rendu a été fait par Monsieur Thierry Lézin Mougalla, ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement. A l'entame de ce Conseil des ministres, le Président de la République, Chef de l'État a Dès l'ouverture des travaux, le Chef de l'État a délivré une communication d'orientation générale, stratégique à l'endroit des membres du nouveau gouvernement. Denis Sassou-N'Gusso a du reste salué la grande mobilisation des Congolaises et Congolais, lors des récentes échéances électorales, le scrutin des 12 et 15 mars 2026, rappelant ainsi que cette confiance du peuple en appelle à une responsabilité des pouvoirs publics dans la mise en œuvre déterminée des engagements pris pendant la campagne présidentielle. Il a inscrit l'action gouvernementale dans la dynamique de l'accélération de la marche vers le développement, insistant de ce fait sur l'impératif des résultats concrets et réalistes. Le Chef de l'État a exhorté les membres du gouvernement à faire preuve de cohésion, de rigueur et d'efficacité, pour que les projets validés par la population congolaise toute entière soient traduits en actes et d'en garantir et de rendre visible l'impact tangible sur les conditions de vie des citoyens.

Le Président de la République, parmi les priorités de son quinquennat, a

instruit la mise en place d'une task force dédiée à la digitalisation de l'administration, qui va accorder une priorité aux régions financières, en vue de l'optimisation des ressources de l'État. Il a par ailleurs mis l'accent sur l'accélération des projets structurants, notamment, la réhabilitation du chemin de fer Congo-Océan (CFCO), le développement du corridor 13, ainsi que l'amélioration des infrastructures routières, énergétiques et hydrauliques sur l'ensemble du territoire national. Par conséquent, parmi les dossiers examinés figure, le projet de loi portant création de la Caisse de Dépôt et de Consignation, présenté par le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, présenté par le ministre Christian Yoka. Ce texte vise à moderniser la gestion des fonds publics, sécuriser les dépôts et renforcer les capacités de financement des projets structurants de l'État. Le ministre Yoka a, en effet soumis aux membres du Conseil un projet de décret portant apport en nature d'actifs acquis par l'État au profit de Congo Telecom et augmentation de capital. L'État autorise et organise ici l'apport en nature de certains investissements réalisés dans le cadre du Projet de couverture nationale en infrastructures de télécommunications (PCN) au profit de Congo Telecom, notre entreprise

publique de télécommunications détenue à 100% par l'État. Cette opération se fera en contrepartie d'une augmentation du capital social de la société. L'opération matérialisée par le projet de décret soumis à l'examen du Conseil des Ministres a pour objet, dans un secteur stratégique pour notre pays, de permettre à Congo Telecom d'être un des principaux piliers de notre souveraineté numérique. C'est ainsi que l'État, par l'entremise du Ministère en charge du Portefeuille Public, organise par le texte en objet le transfert formel de la propriété de ces actifs à Congo Telecom. Ces actifs sont valorisés à 143 milliards 878 millions 429 mille 945 frs CFA, valeurs à dire d'expert pour les phases 1 et 2 du projet de couverture nationale et au prix du marché passé entre l'État et l'opérateur pour la phase 3, actuellement en cours.

Cette opération permettra, entre autres : d'absorber les pertes cumulées évaluées à un peu plus de 20 milliards de frs CFA au 31 décembre 2024 ; de renforcer la gouvernance de l'entreprise ; de renforcer les fonds propres de l'entreprise ; de valoriser le patrimoine de l'État dans le secteur des télécommunications ; de préparer l'introduction en bourse et susciter des appels publics à l'épargne pour mobiliser des financements, etc. Ainsi, au terme de cette opération d'augmentation de capital et de

régularisation de la situation financière, le capital social de Congo Telecom s'élèvera à 157 milliards 297 millions 453 mille 418 frs CFA. Le Conseil des Ministres a pris acte de cette première étape, qui s'inscrit dans un plan plus large de restructuration de Congo Telecom mené par les instances dirigeantes de l'opérateur. Il s'agira de constituer une société de patrimoine rentable appartenant à 100% à l'État et de favoriser la filialisation des activités commerciales ouvertes à des partenariats financiers et techniques. Le Conseil des ministres a donc validé l'opération portant apport en nature d'actifs acquis par l'État au profit de Congo Telecom et augmentation de capital en adoptant le projet de décret soumis à son examen. Le Conseil des ministres a ensuite entendu une communication relative à l'organisation des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) à Brazzaville du 25 au 29 mai 2026 présentée par Monsieur Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective. Notre pays s'appête à accueillir, les assemblées annuelles du groupe de la banque africaine de développement (BAD) qui comprennent la 61e assemblée annuelle de la banque africaine de développement et la 52e

assemblée annuelle du Fonds africain de développement, avec comme thème principal " modifier le financement du développement de l'Afrique à grande échelle dans un monde fragmenté ". Cet événement est le rendez-vous économique et financier le plus important du continent africain. 3.000 participants y sont attendus, dont des chefs d'État, des ministres, des gouverneurs de banques centrales, des investisseurs internationaux et des représentants d'institutions financières et d'organisations internationales. A travers cet événement majeur dont l'organisation a été confiée à notre pays, le Congo va réaffirmer, sous l'autorité de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Gusso, Président de la République, Chef de l'État, son engagement en faveur de l'intégration africaine, du financement du développement et du renforcement des partenariats économiques. La communication du ministre Ngatsé a donc eu pour objet : de souligner l'intérêt stratégique de l'événement pour le Congo ; d'informer le Conseil sur l'état d'avancement des préparatifs, sur le programme et le déroulement complet des assemblées annuelles, ainsi que sur les thématiques qui y seront abordées ; le ministre Ngatsé a souligné les points critiques qui justifient et nécessitent une mobilisation du gouvernement et des pouvoirs publics, en vue d'assurer la réussite d'un tel événement.

MANAGER N°550 du 11 au 18 mai 2026
HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

Oboura Iloki Anderson

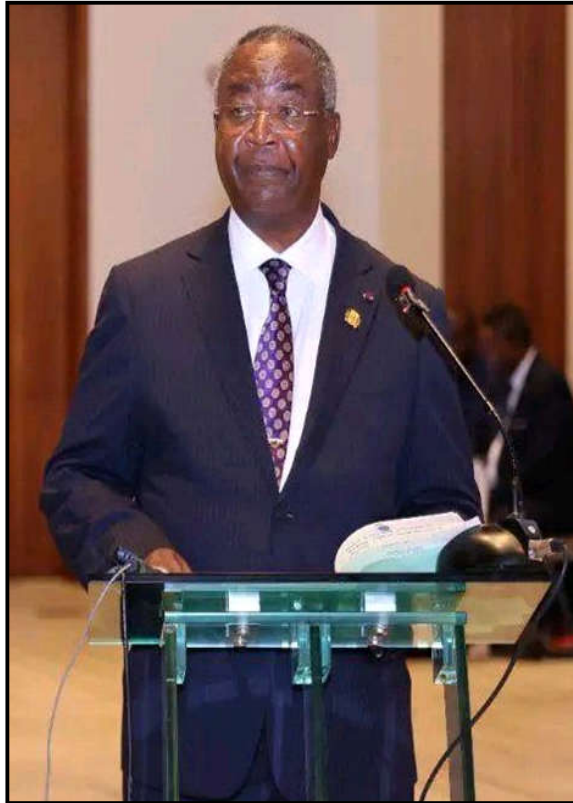
"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

Ministère de la santé et de la population : Le ministre Jean rosaire iBARA avec de nouvelles orientations stratégiques, et avec dix axes prioritaires !

" Investi comme un commando, j'appelle les troupes à se mettre en rang et en ordre de bataille. J'exige dès à présents des mesures immédiates tangibles et efficaces. Nous devons transformer les engagements en résultats ; les intentions en actions et les discours en réalisations palpables pour le bien être de notre peuple. Le train déjà lancé, seuls ceux qui sont à la gare, prêt pour le voyage peuvent monter à bord ... " dixit Jean rosaire iBARA ministre de la santé et de la population, le 7 mai dernier à l'occasion de nouvelles orientations données aux professionnels de santé.

Dans la vision du chef de l'état Denis SASSOU NGUESSO pour l'amélioration de l'offre de santé et l'augmentation de la qualité des soins et services, le ministre de la santé et de la population n'est pas allé par mille chemins pour mettre ses poulains en rang serré. Cette fois ci comme nous l'avions évoqué plus haut parlant comme un militaire a ciblé dix axes prioritaires comme nouvelles orientations stratégiques qui guideront son action au cours de ce nouveau quinquennat.

Augmenter le nombre des médecins, infirmiers, sages-femmes et assistants afin de nous rapprocher des normes de l'OMS ;
Moderniser les hôpitaux et



Le ministre Jean rosaire iBARA

la construction de nouveaux centres conformes aux standards internationaux ;
Approfondir la politique des districts sanitaires en alignant leur nombre sur celui des

Garantir la disponibilité du paquet minimum d'activités essentielles incluant la vaccination, la lutte contre les maladies endémiques et la gratuité de certains soins vitaux comme le traitement paludisme et la césarienne. Par la suite, les professionnels de santé ont pris part à un atelier d'appropriation pour une meilleure gouvernance de la santé au Congo dirigé par le directeur de cabinet, le Professeur Donatien MOUNKASSA.

accompli avec rigueur, science et humanité. Dans un secteur où chaque décision engage des vies, la continuité au sommet n'est jamais anodine. Elle traduit une volonté politique claire : celle de bâtir, dans la durée, un système de santé à la hauteur des ambitions de la nation congolaise. Au Professeur IBARA, " nous exprimons notre profonde gratitude et notre entière disponibilité à poursuivre, à ses côtés, l'œuvre collective engagée pour la santé de



La reconduction du Professeur Jean-Rosaire IBARA au portefeuille ministériel de la Santé et de la Population n'est pas un simple acte administratif. C'est la confirmation d'une vision, la validation d'un engagement et la reconnaissance d'un travail

toutes les Congolaises et de tous les Congolais ", a confié un professionnel qui a requis l'anonymat. La mission continue et l'engagement demeure entier. Voilà les nouveaux défis que vient de lancer le ministre de la santé et de la population.

Abibe ayoka



MANAGER N°550 du 11 au 18 mai 2026
HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel : Gustave René Fulgence Adicolle Goum, le réformateur mis à l'épreuve pour surmonter les défis !

Il est des hommes qui ne tarissent pas d'éloges tant le foisonnement de leurs diverses œuvres ou contributions significatives. Ici, elles se veulent intellectuelles, politiques, scientifiques ou culturelles. Et comme le stigmatisait le célèbre philosophe allemand Hegel qu'à chaque époque de l'histoire correspondent des hommes. Ceux-ci se distinguent des autres chacun dans un domaine donné et sont très souvent appelés héros dans l'ombre.

C'est justement l'objectif poursuivi par notre rédaction de révolutionner une certaine culture devenue quasiment une coutume de ne parler de nos pionniers qu'à titre posthume. Or, à ce moment, l'homme ne saurait vivre son œuvre. Mondialisation oblige même quand les Congolais abdiquent à communiquer. Il s'agit pour nous aussi de stimuler le jugement de valeur auprès de nos lecteurs.

La nomination de Gustave René Fulgence Adicolle Goum à la tête du Ministère de l'Enseignement technique et professionnel n'est pas un simple mouvement administratif. Elle intervient à un moment critique, alors que le Parlement examine une réforme éducative qui pourrait bouleverser durablement la place de l'enseignement technique dans le système scolaire congolais.

Pour tout observateur averti, une question s'impose désormais avec insistance : le nouveau ministre saura-t-il poursuivre l'élan des réformes engagées par son prédécesseur et, surtout, réussir enfin à faire décoller un secteur longtemps resté à la traîne ?

Un homme du sérail propulsé aux commandes. Peu connu du grand public, Gustave René Fulgence Adicolle Goum est pourtant loin d'être un novice dans le système. Avant son entrée au gouvernement, il occupait le poste stratégique de Directeur



Gustave René Fulgence Adicolle Goum

général de l'Administration et des Ressources humaines, véritable tour de contrôle du personnel et de l'organisation du ministère. Un poste sensible, souvent dans l'ombre, mais décisif : affectations d'enseignants, gestion des carrières, discipline administrative, répartition des ressources humaines. Autant de dossiers qui font fonctionner - ou dysfonctionner - la machine éducative.

Sa promotion au rang de ministre ressemble ainsi à une continuité logique. Le technicien devient le pilote. L'enseignement technique, parent pauvre du système éducatif

Considéré depuis des années, l'enseignement technique et professionnel souffre d'une image tenace : celle d'une voie de secours pour élèves en difficulté. Une perception qui, malgré les

discours officiels, continue de peser lourdement sur son attractivité.

Sur le terrain, les constats sont connus : ateliers insuffisamment équipés, établissements vieillissants, manque d'enseignants spécialisés, formations parfois déconnectées des réalités économiques.

Résultat : un secteur stratégique pour l'emploi, mais encore fragile dans sa structuration.

Et pourtant, c'est lui qui est désormais appelé à jouer un rôle central.

Une réforme qui change les règles du jeu

La réforme éducative en cours d'examen au Parlement marque une rupture nette avec l'ancien modèle.

Jusqu'ici, un élève issu de l'enseignement général pouvait intégrer un lycée technique par voie de concours. Cette

passerelle disparaîtra si la nouvelle loi est promulguée.

Demain, la logique sera différente : seuls les titulaires d'un diplôme technique du premier cycle pourront accéder au lycée technique de nouveaux collègues techniques devront être créés les filières techniques seront structurées dès le début du secondaire.

Autrement dit, l'enseignement technique ne sera plus une option tardive, mais une trajectoire complète.

Un changement de paradigme. Un chantier gigantesque pour le nouveau ministre

Pour Gustave René Fulgence Adicolle Goum, la réforme représente autant une opportunité qu'une épreuve de vérité.

Car derrière les textes de loi se cachent des réalités très concrètes : élaborer les programmes des nouveaux collèges techniques ; construire ou transformer des établissements publics d'enseignement technique ; agréer des nouveaux collèges privés d'enseignement technique ; recruter et former des enseignants techniques ; équiper des ateliers modernes ; attirer puis orienter des milliers d'élèves vers les filières techniques dès le collège ; rassurer des parents encore sceptiques

La réussite de la réforme dépendra moins des intentions que de la capacité à la mettre en

œuvre. Et sur ce terrain, le temps presse. Valoriser enfin une filière stratégique. Au-delà des infrastructures et des programmes, le défi majeur reste culturel. Il s'agit de changer le regard porté sur les métiers techniques.

Dans de nombreux pays, les techniciens sont au cœur de l'économie : électriciens, mécaniciens, informaticiens, soudeurs, techniciens industriels. Au Congo, ces métiers restent souvent perçus comme des choix par défaut.

La réforme vise précisément à renverser cette logique. Faire de l'enseignement technique : une voie d'excellence, une voie d'emploi ; une voie d'avenir

Mais cela demandera plus que des discours. Une responsabilité historique.

La nomination de Gustave René Fulgence Adicolle Goum intervient à un moment où l'enseignement technique n'a plus le droit à l'erreur. La pression sociale est forte, les attentes des jeunes immenses, et les besoins en compétences techniques de plus en plus urgents.

Le nouveau ministre hérite d'un secteur longtemps marginalisé, mais désormais placé au centre des espoirs de transformation économique.

Entre ambition politique et réalités du terrain, le défi est immense.

Toutefois, au fond, la question n'est plus de savoir si la réforme est nécessaire. Elle l'est. La vraie question est désormais ailleurs : le système éducatif congolais est-il prêt à faire de l'enseignement technique le moteur de l'avenir des jeunes ?

Enfin, le nouveau ministre est responsable et sait que si le charbon ne te brûle, il te noircit et persuadé que celui qui n'arrête pas une erreur la favorise. Son premier baptême de feu aura été le lancement du Bac EPS. Reste qu'à lui souhaiter pleins succès !

Abibe Ayoka



MANAGER

HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

N°550 du 11 au 18 mai 2026

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

Enseignement supérieur : Le DG de l'ESGAE, le Pr Roger Armand MAKANY rompt le retard académique avec les premières soutenances de thèses en sciences de gestion !

Deux jours durant les 4 et 5 mai 2026 à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises en sigle (ESGAE), un tournant décisif dans le domaine des sciences de gestion au Congo sous la supervision de son directeur général, le Professeur Roger Armand MAKANY. Comment ne pas relayer dans nos différentes rédactions ou réseaux médiatiques une telle avancée académique et de portée historique. Les PME face au défi de la mondialisation.

Au cœur de la thèse, une idée structurante : les PME congolaises, souvent fragiles et sous-capitalisées, peuvent transformer leur vulnérabilité en force grâce à des alliances stratégiques internationales.

En s'appuyant sur six études de cas, Gabriel Oniangue démontre que ces accords de coopération ne sont pas de simples contrats. Ils constituent de véritables architectures de performance. Accès à de nouvelles ressources, partage de compétences, réduction des coûts de transaction : autant de leviers qui permettent aux entreprises de franchir un cap. Son analyse mobilise les grands cadres théoriques du management stratégique - de la théorie des coûts de transaction à celle des ressources - pour éclairer des réalités locales. Et c'est là toute la force de ce travail : articuler le global et le local, le concept et le terrain.

À huis clos, dans une salle tenue à l'écart des influences extérieures, les jurys délibèrent. Le silence qui entoure ces premières soutenances de thèses en sciences de gestion au Congo contraste avec la



Le DG de l'ESGAE, le Pr Roger Armand MAKANY

portée de l'événement : une rupture discrète, mais décisive, dans l'histoire académique du pays.

Car jusqu'ici, si des thèses ont été soutenues en droit, en médecine, en économie ou encore en biologie, aucune n'avait encore vu le jour dans le champ des sciences de gestion sur le sol congolais. Un vide longtemps ignoré, désormais exposé au grand jour. " Un grand retard ", reconnaissent sans détour les organisateurs, bien décidés à en faire un levier de transformation.

L'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises

(ESGAE) que dirige le Professeur Roger Armand Makany vient d'inscrire une première page dans cette discipline. Pendant deux jours, plusieurs doctorants défendront leurs travaux : une soutenance le matin, une autre l'après-midi, avant que le cycle ne se poursuive le lendemain. Une cadence soutenue, à la mesure de l'enjeu : prouver que le Congo peut produire, sur son propre territoire, une expertise scientifique en management.

À l'origine de cette dynamique, une impulsion politique et académique. Lorsque Bruno Jean Richard Itoua occupait le

portefeuille de l'Enseignement supérieur, une convention avait été signée avec l'ESGAE pour structurer un parcours complet - licence, master, doctorat - en sciences de gestion. Une ambition qui, à l'époque, relevait presque du pari.

Dans les coulisses, le travail technique a été mené par des acteurs clés, dont le professeur Maher Bachir, alors directeur de cabinet, qui a contribué à bâtir les fondations de ce projet. Quinze ans plus tard, l'édifice prend forme, sous le regard de témoins fidèles comme le professeur Georges Allas, engagé depuis plus d'une décennie aux côtés de l'institution.

Au-delà de l'exploit académique, c'est une vision du développement qui se dessine. Former localement des docteurs en sciences de gestion, c'est rompre avec la dépendance aux formations extérieures et répondre aux besoins stratégiques du pays : gouvernance des entreprises, entrepreneuriat, pilotage des politiques publiques.

La présence d'acteurs institutionnels et sociaux, à

l'image de Christian Grégoire Ipouma, représentant des parents d'élèves et d'étudiants, ou encore de l'honorable Joseph Badiabio, président de la commission Éducation, Sciences et Culture à l'Assemblée nationale, témoigne de l'importance accordée à cette mutation.

Dans un pays engagé dans une quête de diversification économique, l'émergence d'une recherche locale en sciences de gestion pourrait bien marquer un tournant. Car derrière ces soutenances, il ne s'agit pas seulement de diplômés : il s'agit de bâtir une capacité nationale à penser, organiser et piloter le développement.

Et pour les témoins présents, une certitude s'impose déjà : ils assistent à un moment fondateur.

Longtemps reléguées au second plan, les sciences de gestion apparaissent aujourd'hui comme un pilier indispensable du développement. En amorçant enfin la formation doctorale dans ce domaine, le Congo envoie un signal fort : celui d'un pays qui entend produire lui-même les compétences dont il a besoin. Reste à transformer cette première en dynamique durable, capable d'irriguer le réel et les politiques publiques. Fruit d'une collaboration académique entre l'ESGAE de Brazzaville et la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion Appliquée de l'Université de Douala.



MANAGER
HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

N°550 du 11 au 18 mai 2026

Abibe Ayoka

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

L'homme et son temps : Aujourd'hui, le Secrétaire Général de la Présidence, Stève PEA ONDONGO avec un parcours d'exception et dans l'exemplarité !

Il est des hommes en tout temps et en tout lieu qui ne tarissent pas d'éloges tant le foisonnement de leurs diverses œuvres significatives. Ici, elles se veulent intellectuelles, scientifiques, économiques ou socio-culturelles. Ceux-ci sont pour la plupart des cas méconnus du grand public mais pourtant faisant l'histoire.

A ce titre, l'un des célèbres philosophes allemands stigmatisait qu'à chaque époque de l'histoire correspondent des Hommes. Ils sont appelés héros dans l'ombre chacun dans son secteur d'activité. Or, il est devenu quasiment une culture de ne parler de nos acteurs qu'à titre posthume. Dans ces conditions, l'homme ne saurait vivre son œuvre. Mondialisation oblige ! Notre rédaction se propose de consacrer des pages spéciales pour les mettre en lumière surtout à l'entrée du nouveau quinquennat du président de la République Denis SASSOPU NGUESSO afin de stimuler ou susciter le jugement de valeur auprès de nos lecteurs.

Il ne nécessite plus de présentation mais pour des besoins méthodologiques de presse, il en faut.

Le chef de l'État, Denis Sassou N'Gouesso, par des décrets signés le 22 avril à Brazzaville, a reconduit



le Secrétaire Général de la Présidence, Stève PEA ONDONGO

Florent Ntsiba dans ses fonctions de ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République. Il a également renouvelé sa confiance à Stevie Pea Ondongo en qualité de secrétaire général de la présidence de la République. Notons que Florent Ntsiba occupe ses fonctions depuis le 22 août 2017. Stevie Pea Ondongo, quant à lui, a été nommé secrétaire général

de la présidence de la République pour la première fois le 27 octobre 2022.

Stevie Pea Ondongo est un haut fonctionnaire et juriste congolais de formation, actuel Secrétaire général de la présidence de la République du Congo avec rang de ministre. Diplômé de la prestigieuse école de France l'ENA de Paris, il a notamment été Directeur de cabinet du Secrétariat

général du gouvernement, Benjamin BOUMAKANY.

Stevie Pea Ondongo est un serviteur de l'État rompu à la tâche. Sa nomination s'inscrit pour ainsi dire, dans la continuité.

Directeur juridique du Secrétariat, et membre de la commission nationale anti-corruption et fraude. Il a aussi été Directeur du programme de gouvernance au PNUD (2007-2010).

Pointilleux et rigoureux dans ses différentes missions, il marque son temps loin des micros ; ni cameras.

Réservé et discret, il n'est pas un personnage à porter dans les mélodies mondaines. Responsable, Il sait que celui qui n'arrête pas une erreur la favorise.

Il est le rouage clé de la haute administration présidentielle, assurant la fluidité des services, la mise en œuvre technique des décisions et la cohésion interministérielle. Mais ce n'est pas tout !

Sans tripatouiller sur sa foi chrétienne, Stevie PEA ONDONGO sait concilier vie professionnelle et vie de famille.

Persuadé que si le charbon ne te brûle, il te noircit, il fait attention à tout ce qu'il touche. Avec un parcours d'exception, il a quelque chose à léguer la postérité. D'autres articles plus spécifiques en feront large écho.

Abibe Ayoka

A la découverte d'un Manager : Le Directeur général de l'ACSI, Lord Marhyno Gandou au rendez-vous de la dématérialisation des procédures et sauve la transition numérique !

Dans ses missions régaliennes pourtant, mais l'ex OCI (office congolais d'informatique) n'avait jamais connu d'émergence ou d'avancées comme on le constate aujourd'hui avec l'ACSI (Agence congolaise des systèmes d'information).

Longtemps confisquée assurément par la mauvaise volonté des décideurs politiques au point d'être classé comme structure sous perfusion mais, il fallait attendre l'arrivée d'un manager qui au fil des temps fait des preuves palpables. Au nombre des orientations du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors du tout premier Conseil des ministres, le 6 mai, figurait la mise en place d'une " task force " afin de réaliser sans délai la digitalisation des administrations en priorisant les régies financières pour optimiser les ressources de l'État. Il nous a plu sans protocole de rédaction de consacrer une page spéciale à cette entité d'intérêt public et incontournable pour le pays. Sujet d'actualité puis qu'il faut tout accélérer ! Dans cette perspective, en 2025-2026, il est au cœur de plusieurs réformes numériques majeures : PDRCL (Plateforme de Dématérialisation des Recettes des Collectivités locales) : Sous sa direction, l'ACSI déploie cette plateforme pour moderniser la collecte des taxes, notamment à Pointe-Noire, en garantissant la transparence et l'efficacité des ressources financières. SIFEC (Système Intégré des Faits d'État Civil) : Lord Marhyno Gandou avait supervisé la présentation et le déploiement du SIFEC en 2022, puis validé ses avancées en 2026, permettant une numérisation complète de



Le Directeur général de l'ACSI, Lord Marhyno Gandou

l'enregistrement des faits d'état civil pour enrayer la fraude et la lenteur administrative. Digitalisation des régies financières : Il est chargé de l'interconnexion des impôts, des douanes et du Trésor public. Stratégie de souveraineté numérique : Son objectif est de développer localement les algorithmes et systèmes de gestion des données financières pour réduire la dépendance extérieure. Il travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, notamment sous la direction du ministre Christian Yoka, pour la mise en œuvre de ces réformes. Nommé en Conseil des ministres, le 13 juillet 2022, le directeur général de l'Agence congolaise

des systèmes d'information (ACSI) du ministère des Finances, Marhyno Lord Gandou, devrait s'atteler à poursuivre l'interconnexion des impôts, douanes et Trésor public. L'un de ses principaux défis consistait à consolider les outils de collecte et de sécurisation des recettes de l'État. Le promu avait la lourde tâche de mettre en œuvre des schémas appropriés de systèmes d'information correspondant aux besoins de l'Etat en matière de digitalisation des régies financières. Il se doit de : gérer les informations confidentielles ; assurer la maintenance des infrastructures et réseaux de l'État ; conseiller le gouvernement dans la mise en œuvre du processus d'informatisation de ses structures

; renforcer les capacités des agents de l'État dans les domaines de traitement de l'information et des réseaux... Le premier chantier était celui de renforcer le Système de suivi des paiements des créances de l'État (Syspace) censé permettre aux sociétés minières, pétrolières et forestières d'enregistrer leurs déclarations périodiques en ligne. Mais la plateforme web encore en phase de développement nécessitait l'expertise de l'ACSI. La finalité est de doter l'État d'un système capable d'automatiser certaines tâches de l'administration, afin d'assurer une meilleure sécurisation des recettes et un bon suivi des paiements. L'équipe de Marhyno Lord Gandou était également attendue sur le suivi et la mise en œuvre du Système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip), qui implique la gestion budgétaire en recettes et dépenses. Conçu selon les normes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le Sigfip représente un nouveau cadre conceptuel de gestion budgétaire. Des sessions de formations devront être organisées, en vue de vulgariser l'usage auprès des agents publics concernés. Il y a aussi le laborieux projet d'E-tax qui permet de simplifier les procédures des déclarations entre les différentes structures de la direction générale des impôts et des domaines. La plateforme

de gestion couvre le processus de l'impôt depuis l'assiette, la liquidation et la mise en recouvrement. Elle aide l'administration fiscale à gagner en fiabilité, sûreté et rapidité. Avec l'ouverture récente des Hôtels des impôts à travers le territoire national, les services de l'ACSI seront sollicités pour la maintenance des équipements informatiques et la formation des agents. " La construction des Hôtels d'impôts permet d'installer ce que j'appelle " la triplette vertueuse " au même endroit : les services des impôts, chargés de l'assiette, la liquidation et la mise en recouvrement ; la Banque postale du Congo, chargée de l'encaissement, avant reversement intégral des ressources collectées au Trésor : le Trésor public, qui délivre les quittances et qui est le destinataire ultime de ces ressources ", avait précisé Rigobert Roger Andely à l'époque. Pour le gouvernement, la réforme des régies financières devrait se poursuivre dans un contexte de rareté de ressources publiques et la nécessité de mobiliser des fonds propres pour le financement du Plan national de développement 2022-2026. Par ailleurs, dans le cadre de cette dématérialisation ; il convient de noter plusieurs protocoles déjà signés avec le ministère de l'intérieur et de la décentralisation pour les actes d'état civil sur toute l'étendue du territoire national, le fichier sur les cimetières, les recettes municipales et bien d'autres. Pour cet avant-gout de la rédaction, il faut noter que les lignes bougent et changent au niveau de l'ACSI, en principe outil fondamental de l'état au détriment des tiers. Le dire ainsi n'est pas un délit de presse plutôt une invite à l'expertise nationale. Marhyno lord Gandou et ses colistiers à l'ouvrage. A suivre dans d'autres publications plus spécifiques.



Enseignement supérieur : accroître l'investissement dans le capital humain

Déroulant la feuille de route du secteur de l'enseignement supérieur, le 8 mai à Brazzaville, la ministre Delphine Édith Emmanuel s'est focalisée sur la deuxième action prioritaire du projet de société du président de la République qui repose sur la formation du capital humain.



" La mobilisation des moyens humains, financiers et matériels s'impose ", a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Édith Emmanuel, lors de la présentation la feuille de route aux présidents des universités, syndicats et responsables des établissements privés de ce sous-secteur de l'éducation. La déclaration s'appuie sur le projet de société du président de la République qui appelle à accroître l'investissement dans le capital humain. Un des défis que l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur est appelé à relever pour les cinq prochaines années. " Il s'agit de mobiliser non seulement les moyens financiers nationaux mais aussi les fonds de concours octroyés par les partenaires techniques et financiers. Nous invitons les établissements congolais d'enseignement supérieur à instituer des organes chargés de la mobilisation des fonds dont l'action contribuera à soutenir et à améliorer les finances des universités ", a indiqué la ministre.

Les défis sont aussi juridiques. Le Pr Delphine Édith Emmanuel a reconnu que certains textes relatifs à la politique de l'enseignement supérieur et à l'organisation et au fonctionnement des universités sont devenus caducs. Il est donc question de les élaborer et de les actualiser. La poursuite de la digitalisation du système de l'enseignement supérieur, l'opérationnalisation de l'Agence nationale de l'assurance qualité dans l'enseignement

supérieur et la mise en place ses cellules internes aux établissements allongent la liste des actions contenues dans la feuille de route. Cinq attributions

Sur les attributions du département ministériel dont elle a la charge, la ministre de l'Enseignement supérieur a évoqué la définition et la mise en œuvre de la politique nationale du sous-secteur, de la formation universitaire et de la recherche académique ; l'organisation et la supervision des universités publiques, des grandes écoles et des instituts supérieurs de l'État.

Aussi, la délivrance des accréditations aux établissements d'enseignement supérieur privés en veillant au respect des normes académiques ; la coordination de l'adéquation entre les formations universitaires dispensées et les besoins du marché ; la promotion de l'excellence académique, la mobilité estudiantine internationale et les partenariats avec les institutions étrangères.

" Nous veillerons de façon générale au fonctionnement régulier des organes de gouvernance, à l'adoption de plans stratégiques et de manuels de procédure car la navigation des universités publiques et privées ne saurait se faire à vue, mais plutôt selon une planification rigoureuse, une répartition des rôles et un suivi précis ", a conclu la ministre de l'Enseignement supérieur.

Saint-Gray

Journée mondiale de la liberté de la presse : Les professionnels des médias interpellent les pouvoirs publics, exhortent à l'éthique en faveur de la paix

En République du Congo, la commémoration de la 33e édition de la Journée mondiale de la liberté de la presse a été commémorée en différé, le 8 mai 2026 à Brazzaville. A cet effet, l'Union des Professionnels de la Presse du Congo (UPPC), conjointement avec Journalisme et Ethique (JEC) ont organisé une tribune avec les professionnels des médias, les autorités administratives publiques et privées puis les régulateurs.



Ceci, en vue de consolider un engagement affirmé, afin de promouvoir une presse responsable, empreinte d'éthique de l'éthique professionnelle, vecteur d'une paix sociale. Cette édition s'est déroulée sous le thème " Façonner un avenir en paix ", sous le patronage du président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), Médard Milandou Nsonga, en présence du recteur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Antoine Oviebo-Ethai et du président du Conseil d'administration de l'Union des Professionnels de la Presse du Congo, Jean-Charles Maniongui et du directeur du Bureau Exécutif de Journalisme Ethique Congo, Arsène Sévérin Ngouela. Cet événement, qui a réuni les spécialistes des médias, sous l'égide des associations de l'Union des Professionnels de la Presse Congolaise et de Journalisme et Ethique, ainsi que les acteurs du secteur de la communication. Occasion propice pour rappeler aux uns et aux autres le rôle des médias dans une démocratie. Prenant la parole, le président du conseil d'administration de l'UPPC, Jean Charles Maniongui a déclaré que " cette journée représente à la fois un moment de défense des droits des journalistes, d'hommage aux professionnels disparus dans l'exercice de leur métier et de sensibilisation contre les atteintes à la liberté d'expression. Il a du reste fait une constatation inquiétante sur l'environnement médiatique du Congo. Dénonçant ainsi, quelques congolais. Il a dénoncé des

carences et des imperfections liées à un manque criard de professionnalisme, à une prolifération effrénée des médias en ligne et à une certaine utilisation non contrôlée des réseaux sociaux ". Selon Monsieur Maniongui, l'essor de l'IA, donc de l'intelligence artificielle et une recherche des bénéfices tous azimuts par certains acteurs du métier de l'information favoriserait la désinformation et peut rendre fragile la cohésion sociale.

" Nous devons œuvrer pour la reconfiguration du paysage médiatique congolais, afin de lui donner un visage humain inspiré des engagements de la Déclaration de Windhoek, en Namibie, sur la promotion des médias indépendants et pluraliste. Déclaration qui exige notamment, l'établissement, le maintien et la promotion d'une presse pluraliste, libre et indépendante, tout en soulignant que, la presse libre est essentielle à la démocratie et au développement économique. Cette année, la Journée mondiale de la liberté de la presse est célébrée sous le thème : " Façonner un avenir en paix ", a-t-il révélé.

A cette occasion, une déclaration conjointe de Journalisme Ethique Congo (JEC) et de l'Union des Professionnels de la Presse Congolaise (UPPC) a été rendue publique et lue par le directeur exécutif de JEC, Arsène Sévérin Ngouela.

Ensuite, pour sa part, le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Antoine Oviebo-Ethai, représentant son ministre de tutelle Thierry Lézin Mounghalla, avant de livrer son

message, a fait observer une minute de silence en mémoire des journalistes victimes de conflits, de répressions ou d'accidents à travers le monde. Il a également évoqué que la liberté d'expression demeure un pilier essentiel de toute société démocratique. Aussi, le gouvernement renouvelle-t-il son ferme attachement à la liberté de la presse. " La liberté de communication des pensées et des opinions constitue en l'occurrence, l'un des droits les plus précieux de l'homme ", a-t-il témoigné.

Ainsi, par rapport aux grands défis de l'heure, tels que : la désinformation numérique ; la cybercriminalité ; le terrorisme ; les crises économiques ou le changement climatique, Monsieur le directeur de cabinet a exhorté les médias à une contribution active sur l'apaisement du climat social. " Le contenu informationnel doit être le véritable leitmotiv de la presse, en tant qu'acteur majeur de la promotion de la culture de paix et de justice sociale ", a-t-il ajouté.

Le président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) quant à lui, a relevé, avec insistance, le rôle crucial des journalistes dans un contexte mondial marqué par les conflits armés, les tensions sociales et l'expansion rapide de l'intelligence artificielle. " Façonner un avenir de paix sans une presse responsable ressemble à une vraie utopie ". A propos, Médard Milandou a invité les journalistes congolais à promouvoir la pratique d'un journalisme sain, désintéressé, démonétisé et dématérialisé. Il a d'ailleurs réaffirmé la disponibilité de son institution de régulation des médias, à les accompagner dans une dynamique de co-régulation efficace et efficiente. La célébration de cette 33e Journée internationale de la liberté de la presse, bien qu'en différé, a néanmoins permis de démonter et de reconnaître le rôle essentiel des médias dans la consolidation de la démocratie, de la défense des droits humains et de la préservation de la paix sociale en République du Congo.

Papa Mapassa

**Lisez et faites lire
Manager Horizon, votre
journal d'investigations
et d'informations
générales**

MANAGER HORIZON
06-438-30-40 / 05 579 30 26

Manager Général et d'Édition :

Abibe AYOKA
Tél: 06 438 30 40

Rédacteur en Chef
YABAMOK

Secrétaire Général
de Rédaction

Gervais SANDEY

Manager Commercial

Elvis MOUNG'S

Service Commercial

et recouvrement :

Freddy KOUZONDISSA

Comptable:

Andryxine MABONZO

Nos agences:

Pointe-Noire: Yves Malouthas

Tel 06 658 68 85

Dolisie: 06.956.76.76

Ouessou: 06.880.55.15

Djambala: 6.979.31.04

Impfondo: 06.684.55.70

Nkayi : 05.02.78.617

Kinkala : 06.813.22.22

Kinshasa:

00243.977.67.44.12

MANAGER HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

N°550 du 11 au 18 mai 2026

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

Santé : élaboration du plan de préparation et de réponse à une pandémie d'agents pathogènes respiratoires en République du Congo

Le Ministère de la Santé et de la Population, a organisé du 4 au 8 mai 2026 au Grand hôtel de Kintélé, un atelier d'élaboration du plan de préparation et de réponse à une pandémie pour les agents pathogènes respiratoire au Congo. Le pays s'est engagé à renforcer ses capacités nationales de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, en conformité avec les engagements internationaux et régionaux en matière de sécurité sanitaire.

Cet atelier a réuni les principaux acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers afin d'évaluer les capacités existantes, d'identifier les lacunes et de définir un plan de préparation national multisectoriel visant à renforcer la préparation et la réponse aux pandémies respiratoires en République du Congo. Atelier tenu avec l'appui technique et financier de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En effet, les pandémies liées aux agents pathogènes respiratoires représentent l'une des menaces sanitaires les plus importantes pour les systèmes de santé à l'échelle mondiale. Les infections respiratoires aiguës causées par des virus émergents ou réémergents peuvent se propager rapidement à travers les frontières grâce à l'intensification des échanges commerciaux, de la mobilité humaine et de l'urbanisation. Ces pandémies peuvent entraîner des conséquences sanitaires, économiques et sociales considérables, perturbant les systèmes de santé, les économies nationales et les moyens de subsistance des populations. Par exemple, la pandémie de COVID-19 a démontré de manière spectaculaire la vulnérabilité des systèmes de santé, face aux menaces pandémiques et a mis en évidence l'importance d'investir durablement dans les capacités de préparation, de détection et de réponse aux urgences sanitaires. Elle a également souligné la nécessité d'une coordination multisectorielle impliquant non seulement le secteur de la santé, mais également les secteurs du transport, de la sécurité, de



l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture et de la communication. Cependant, au-delà de la COVID-19, plusieurs agents pathogènes respiratoires continuent de représenter une menace majeure pour la santé publique mondiale, notamment les virus grippaux à potentiel pandémique, les coronavirus émergents et d'autres virus respiratoires zoonotiques. Ces agents pathogènes ont la capacité d'évoluer rapidement et de provoquer des flambées épidémiques pouvant se transformer en pandémies si les systèmes de surveillance et de réponse ne sont pas suffisamment robustes. En Afrique, les risques liés aux pandémies respiratoires demeurent particulièrement préoccupants. La région fait face à plusieurs facteurs favorisant l'émergence et la propagation rapide des maladies infectieuses, notamment l'urbanisation rapide, la forte mobilité des populations, la proximité entre les humains et les animaux, les défis liés aux infrastructures sanitaires et les capacités encore limitées de

surveillance et de diagnostic dans certains contextes. Des épidémies récurrentes de maladies respiratoires, y compris les flambées de grippe saisonnière et les risques d'introduction de nouveaux agents pathogènes respiratoires, soulignent l'importance de renforcer la préparation des pays africains face aux menaces pandémiques. En République du Congo, les données récentes de surveillance épidémiologique indiquent une circulation importante des syndromes grippaux. Selon le bulletin épidémiologique hebdomadaire du système intégré de la surveillance des maladies et riposte, plus de 36.000 cas suspects de grippe saisonnière ont été notifiés depuis le début de l'année 2026, avec une tendance à la hausse observée au cours des premières semaines de l'année. L'analyse des tendances montre une augmentation significative des cas suspects de grippe saisonnière au cours des premières semaines de l'année, avec des incidences observées en 2024-2026 nettement

supérieures à celles de 2023. Cette dynamique épidémiologique, bien qu'en partie liée au renforcement de la détection dans les formations sanitaires, constitue un signal d'alerte important qui souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de détection précoce, d'investigation et de réponse aux maladies respiratoires dans le pays. Dans un contexte mondial marqué par l'émergence régulière de nouveaux agents pathogènes respiratoires, ces tendances soulignent la nécessité pour les pays de renforcer leurs capacités de préparation et de réponse aux pandémies, conformément aux orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé et aux obligations du Règlement sanitaire international (2005). Dans ce contexte, le renforcement de la préparation aux pandémies nécessite notamment : des systèmes de surveillance épidémiologique robustes et sensibles ; des capacités de diagnostic en laboratoire performantes ; des mécanismes efficaces de coordination des urgences sanitaires ; des stratégies efficaces de communication sur les risques et d'engagement communautaire ; des dispositifs de prévention et de contrôle des infections ; une coordination intersectorielle renforcée selon l'approche "One Health". En conséquence, l'objectif général de cet atelier est de : renforcer la préparation nationale aux pandémies liées aux agents pathogènes respiratoires à travers une planification multisectorielle et l'élaboration d'un plan de préparation national aux pandémies respiratoires. Donc, les objectifs

spécifiques dudit atelier sont de : analyser les capacités nationales existantes de préparation aux pandémies respiratoires ; identifier les lacunes dans les systèmes de surveillance, de laboratoire, de communication des risques et de réponse ; renforcer la coordination multisectorielle dans la gestion des urgences sanitaires ; actualiser les priorités nationales de préparation aux pandémies respiratoires ; élaborer un plan de préparation national avec des responsabilités claires et un calendrier de mise en œuvre. " Nous sommes en atelier multisectoriel parce que tous les secteurs sont représentés. Afin de doter notre pays d'un plan de préparation et de réponse aux épidémies liées aux pathogènes respiratoires, parce que, nous sommes tous conscients des conséquences que la COVID, la pandémie de COVID, a causé au système national de santé, même ceux des pays les plus nantis, qui ont été durablement touchés, pas seulement les Systèmes de santé, mais aussi les économies qui ont été fragilisées à cause de cette pandémie de COVID-19 ", a précisé le docteur Jean Médard Kankou, directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie. À l'issue de l'atelier : les capacités nationales de préparation aux pandémies respiratoires seront analysées ; les principales lacunes et priorités d'action seront identifiées ; un cadre de coordination multisectorielle est renforcé ; un plan de préparation aux pandémies respiratoires est élaboré.

Sainte-Acacia

Société : Le domaine de l'ANAC serait-il l'objet d'un saucissonnage ?

Au cours de nos enquêtes concernant le dossier Anac, nous avons constaté que la direction générale s'emploie de trouver des solutions aux problèmes que traversent cette société. L'Anac traverse en ce moment une période très difficile depuis sa création.

Seulement notre rédaction a constaté avec regret du côté de l'aéroport Maya-Maya des maisons d'habitation du personnel d'astreinte disparaissent, détruites, et rasées. Au profit de qui ? La société Bralico y brandit déjà ses enseignes. Et un silence de mort couvre le reste du dossier... il n'y a qu'à être attentif du côté du siège de l'Anac, une imposante villa à usage d'habitation, en face du siège de l'Union Européenne est en train d'être érigé à une vitesse incroyable. Du côté allant vers le lycée Ganga Edouard, une parcelle se prépare à recevoir une bâtisse après terrassement. Les travailleurs de l'Anac ont été chassés de ces parcelles pour soi-disant besoin d'utilité publique, comme si elles ne servaient pas le peuple. S'agit-il d'abus de pouvoir ?

Nous pensons que les autorités compétentes devraient se préoccuper à résoudre les vrais problèmes que traverse cette



société, en l'occurrence : Les licences du personnel aéronautique, toute fois exposées aux sanctions à l'international. Il faut travailler pour que les licences délivrées par l'Anac soient toujours reconnues au niveau international. Le régulateur national en matière d'aviation civile doit

toujours se conformer aux exigences OACI. La notification officielle du rapport d'audit effectué du 15 au 27 octobre 2025 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ainsi que la préoccupation grave de sécurité relative au service de délivrance, de

validation et de renouvellement des licences du personnel aéronautique, montrent clairement que les résultats de l'ANAC ne sont pas satisfaisants.

Comment comprendre que dans cette position que les autorités se préoccupe à saucissonner le domaine de cette société.

Pour votre gouverne, la mauvaise situation de l'Anac, en 2019 la performance se situait à un peu plus de 66 %, tandis qu'en 2025 elle est tombée à 53 %, aggravée cette fois-ci par une inquiétude majeure concernant la sécurité des licences attribuées aux personnes chargées du transport de passagers.

À titre de comparaison, l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) avait bouclé le 31 octobre 2025 un audit de même nature au Sénégal dans le cadre de la Mission de validation coordonnée.

Selon le communiqué de presse, cet audit a permis à l'organisation d'évaluer le travail de l'autorité de l'aviation, Anacim en matière de supervision de la sécurité de l'aviation.

"L'audit qui concernait le domaine des services de navigation aérienne (Ans) s'est soldé en attendant le rapport définitif par un score de 94,34% contre 77% en 2019. Ce résultat fait passer le pourcentage du système de supervision de la sécurité de l'aviation civile sénégalaise en prenant en compte les autres domaines de 85,26% en 2024 à 88,35% en 2025", renseigne le communiqué.

En ce qui concerne le Congo, l'ANAC a été sévèrement impactée par cet audit, qualifiant la situation de " PGS ", c'est-à-dire une préoccupation majeure en matière de sécurité au sein du service chargé de délivrer et valider les licences du personnel aéronautique ainsi que d'autres documents essentiels. Si cette problématique n'est pas résolue, les

MANAGER N°550 du 11 au 18 mai 2026
HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye

Annuaire et destruction
En attendant d'y voir claire de nos premières enquêtes, nous sommes tombés sur cette affaire des inspecteurs de l'Aviation. Un

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 6 mai 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi, 6 mai 2026 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Les affaires suivantes étaient inscrites à son ordre du jour, soit :
- Un projet de loi et un projet de décret au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public ;
- Une communication au titre du ministère du Plan, de la Statistique et de la Prospective, relative à l'organisation des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) à Brazzaville, du 25 au 29 mai 2026.

Avant que l'ordre du jour ainsi indiqué ne soit décliné, les membres du Conseil des ministres ont suivi une importante communication du président de la République à leur endroit.

D'emblée, son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, a rappelé à tous et à chacun la portée et la signification du premier Conseil des ministres de ce jour, consécutif à l'élection à caractère de plébiscite qui lui a permis de nouer un nouveau pacte de confiance avec les Congolaises et les Congolais.

A cet égard, le chef de l'Etat a tenu à rendre un hommage vibrant au peuple congolais pour sa mobilisation exceptionnelle, tant durant la campagne de l'élection présidentielle qu'à l'occasion des opérations de vote qui se sont déroulées les 12 et 15 mars 2026. Ainsi, son projet de société " L'accélération de la marche vers le développement " a été massivement approuvé par la population ; le président Denis Sassou N'Gusso a souligné que cette confiance massive l'obligeait.

Le chef de l'Etat a indiqué, je le cite, " que le peuple ayant fait sa part " (fin de citation) en lui accordant sa confiance, il convenait à présent que le président de la République et son gouvernement fassent également leur part, c'est-à-dire rendent effective la mise en œuvre du projet de société ainsi sanctifié.

Cette mise en œuvre doit se faire dès maintenant et sans délai. La signification de l'accélération n'est pas seulement une question de rythme ou de cadence, mais également et surtout, l'exécution effective, par le gouvernement, des projets concrets que le chef de l'Etat s'est engagé, devant le peuple congolais, à réaliser. Le président de la République a, pour cela, exhorté les membres du gouvernement de l'accélération à se comporter comme une équipe dont la motivation, l'allant, la détermination et l'énergie doivent tout entiers être orientés vers la satisfaction des attentes de la population congolaise. C'est à ce prix, et seulement à celui-ci, que les projets approuvés par les Congolaises et Congolais pourront être réalisés et aboutir, et le chef de l'Etat y veillera, à des résultats concrets et salvateurs. Le président a insisté sur l'importance de ces principes, qui doivent désormais marquer l'action quotidienne des pouvoirs publics à l'aube du quinquennat qui démarre.

Pour ce faire, le président de la République a décliné quelques axes urgents et prioritaires qui sont au

cœur du contrat conclu avec nos compatriotes. En matière d'urgence, il a instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, à mettre en place une " task force " composée des départements ministériels compétents, afin de réaliser sans délai la digitalisation des administrations, avec une priorité donnée à celle des règles financières, afin d'optimiser les ressources de l'Etat.

Autres urgences signalées par le chef de l'Etat : la mise en œuvre rapide du projet de réhabilitation du Chemin de fer Congo Océan récemment lancé ; la réalisation du corridor 13 et des voies de communication routières afférentes, afin de désenclaver l'arrière-pays et de connecter notre pays aux Etats voisins, avec une priorité donnée aux axes Ouesso-Pokola et pont sur la Sangha, ainsi que les tronçons Epéna-Impfondo jusqu'à la frontière avec la Centrafrique et Dolisie Ndené vers la frontière du Gabon. Le peuple attend également une meilleure desserte en électricité, grâce notamment à la réhabilitation en cours de la ligne très haute tension Pointe-Noire-Brazzaville ; le président de la République a également évoqué la remise effective des installations électriques prêtes dans la ville de Mossaka et la réalisation rapide de la desserte en électricité de localités telles que Louingué, Boko et Loumo ; les objectifs de production d'eau potable sont également une urgence pour laquelle le gouvernement a été instruit ce jour. Ces objectifs sont notamment liés à l'exécution du plan Mattei pour l'Afrique et à la réflexion à mener sur la réhabilitation de l'hydraulique rurale, qui avait permis en son temps de réaliser 2500 forages dans des localités et villages à travers notre pays.

Répondant à ces orientations précises de son excellence M. Denis Sassou N'Gusso à l'endroit du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement a, au nom des ministres et en son nom propre, remercié le président de la République pour la confiance prêter ou renouvelée aux uns et aux autres et pris l'engagement, au nom de tous et de chacun, à mettre en œuvre avec énergie et détermination le carnet de route ainsi décliné à l'entame du quinquennat nouveau. Les membres du Conseil des ministres ont ensuite abordé les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion de ce jour, mercredi 6 mai 2026.

I/- Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public
Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Christian Yoka, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a soumis deux textes à l'examen des membres du Conseil des ministres. Le premier est un projet de loi portant création de

la Caisse des dépôts et consignations.

Le 12 juillet 2025, le Comité ministériel de l'Union monétaire d'Afrique centrale a adopté un Règlement relatif au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des établissements de crédit. C'est dans ce cadre que la Commission bancaire d'Afrique centrale confère aux Caisses des dépôts et consignations la mission de sécuriser et placer les avoirs en déshérence, en vue de financer le développement économique et social.

Tandis que la loi de 2014 créant la Caisse des dépôts et consignations assignait à celle-ci le rôle de fonds chargé de gérer les ressources excédentaires de notre pays, le texte soumis ce jour au Conseil répond à la nécessité de mobiliser des ressources tant privées que publiques permettant de financer les projets structurants à même de relever les défis, notamment démographiques et énergétiques des prochaines décennies.

D'autre part, la future Caisse des dépôts doit endosser le rôle de tiers de confiance qui permettra la sécurisation des avoirs en déshérence de toute nature. Les ressources ainsi identifiées seront transformées par la Caisse des dépôts en investissements à même de réduire la fracture territoriale.

Sur le plan pratique et en tenant compte des règles internationales applicables ainsi que de l'émergence d'un marché de capitaux au sein de la Cémac, il s'agira également de créer de nouveaux véhicules de mobilisation des ressources internes et externes en faveur de notre pays, faisant de la Caisse des dépôts et consignations un véritable outil d'ingénierie financière permettant de mobiliser des ressources en faveur de projets structurants au Congo.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, le ministre Yoka a soumis aux membres du Conseil un projet de décret portant apport en nature d'actifs acquis par l'Etat au profit de Congo Telecom et augmentation de capital. L'Etat autorise et organise ici l'apport en nature de certains investissements réalisés dans le cadre du Projet de couverture nationale en infrastructures de télécommunications au profit de Congo Telecom, notre entreprise publique de télécommunications détenue à 100% par l'Etat. Cette opération se fera en contrepartie d'une augmentation du capital social de la société.

Exécuté en modules distincts, le projet de couverture nationale en est actuellement à sa troisième phase ; les infrastructures réalisées au cours des phases précédentes ont été

progressivement mises à la disposition de Congo Telecom sous forme d'un usufruit sans apport formel ou intégration dans son capital social.

L'opération matérialisée par le projet de décret soumis à l'examen du Conseil des ministres a pour objet, dans un secteur stratégique pour notre pays, de permettre à Congo Telecom d'être un des principaux piliers de notre souveraineté numérique. C'est ainsi que l'Etat, par l'entremise du ministère en charge du Portefeuille public, organise par le texte en objet le transfert formel de la propriété de ces actifs à Congo Telecom. Ces actifs sont valorisés à 143 milliards 878 millions 429 mille 945 frs CFA, valeurs à dire d'expert pour les phases 1 et 2 du projet de couverture nationale et au prix du marché passé entre l'Etat et l'opérateur pour la phase 3 actuellement en cours.

Cette opération permettra, entre autres, d'absorber les pertes cumulées évaluées à un peu plus de 20 milliards de frs CFA au 31 décembre 2024 ; de renforcer la gouvernance de l'entreprise ; de renforcer les fonds propres de l'entreprise ; de valoriser le patrimoine de l'Etat dans le secteur des télécommunications ; de préparer l'introduction en bourse et susciter des appels publics à l'épargne pour mobiliser des financements, etc.

Ainsi, au terme de cette opération d'augmentation de capital et de régularisation de la situation financière, le capital social de Congo Telecom s'élèvera à 157 milliards 297 millions 453 mille 418 frs CFA. Le Conseil des ministres a pris acte de cette première étape, qui s'inscrit dans un plan plus large de restructuration de Congo Telecom mené par les instances dirigeantes de l'opérateur. Il s'agira de constituer une société de patrimoine rentable appartenant à 100% à l'Etat et de favoriser la filialisation des activités commerciales ouvertes à des partenariats financiers et techniques. Le Conseil des ministres a donc validé l'opération portant apport en nature d'actifs acquis par l'Etat au profit de Congo Telecom et augmentation de capital en adoptant le projet de décret soumis à son examen.

II/- Communication

Le Conseil des ministres a ensuite entendu une communication relative à l'organisation des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Brazzaville du 25 au 29 mai 2026 présentée par M. Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective.

Notre pays s'apprête à accueillir, du 25 au 29 mai 2026 à Brazzaville, les assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement qui comprennent la 61e assemblée annuelle de la Banque africaine de développement

et la 52e assemblée annuelle du Fonds africain de développement, avec comme thème principal " Modifier le financement du développement de l'Afrique à grande échelle dans un monde fragmenté ".

Cet événement est le rendez-vous économique et financier le plus important du continent africain. 3000 participants y sont attendus, dont des chefs d'Etat, des ministres, des gouverneurs de banques centrales, des investisseurs internationaux et des représentants d'institutions financières et d'organisations internationales.

A travers cet événement majeur dont l'organisation a été confiée à notre pays, le Congo va réaffirmer, sous l'autorité de son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, son engagement en faveur de l'intégration africaine, du financement du développement et du renforcement des partenariats économiques.

La communication du ministre Ngatsé a donc eu pour objet : de souligner l'intérêt stratégique de l'événement pour le Congo ; d'informer le Conseil sur l'état d'avancement des préparatifs, sur le programme et le déroulement complet des assemblées annuelles, ainsi que sur les thématiques qui y seront abordées. Le ministre Ngatsé a souligné les points critiques qui justifient et nécessitent une mobilisation du gouvernement et des pouvoirs publics, en vue d'assurer la réussite d'un tel événement.

D'autre part, le ministre Ngatsé a rappelé, entre autres événements liés à ces assemblées annuelles, des réunions au niveau des chefs d'Etat liées à la table ronde des bailleurs de fonds du Fonds bleu du bassin du Congo et un événement particulier dénommé " Congo Investment Day ", excellente opportunité de présenter les projets structurants de notre pays aux investisseurs présents.

Les membres du Conseil ont pris bonne note des informations ainsi partagées. Ils se sont félicités de la mobilisation des services compétents ; le Conseil a également souligné l'importance pour les pouvoirs publics de s'assurer de la rigueur des préparatifs ainsi que de la pertinence des moyens mis en œuvre pour la réussite de l'événement exceptionnel attendu. Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance. Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h45.

**Thierry Lézin Mougalla,
ministre de la Communication
et des Médias, Porte-parole
du gouvernement**

**Lisez et faites lire
Manager Horizon, votre
journal d'investitions
et d'informations
générales**

MANAGER HORIZON, Pôle professionnel en management de communication

N°550 du 11 au 18 mai 2026

"La plume est une arme, peut-être moins forte que l'arme politique, mais elle est une arme" Camara Laye